

FEUILLE DE ROUTE POUR LE MANDAT 2020-2026

À MICHEL AOUAD, ADJOINT À LA VIE DES QUARTIERS

Créer de l'en-commun à l'échelle d'une ville nécessite un ancrage dans la proximité, au plus près du quotidien de la vie des gens. Le quartier est le premier cercle de construction du lien social et politique, l'espace privilégié d'expression des solidarités et de déploiement de l'action publique locale.

Dans l'horizon de transformation démocratique et sociale qui nous anime, l'échelle de vie du quartier favorise l'appropriation la plus collective possible des enjeux de vie en commun, des besoins et des réponses à apporter. C'est l'une des conditions de l'amélioration du vivre ensemble.

C'est pourquoi nous voulons mettre les habitant·es au cœur de la vie des quartiers. Cela signifie à la fois centrer notre action sur leurs besoins et rendre les habitant·es acteurs·rices dans une interaction permanente. Loin d'un repli dans un espace de vie restreint, il s'agit bien de faire du quartier un nouveau moteur de la vie locale. Au-delà des habitant·es, l'objectif est de favoriser les partenariats de projet avec l'ensemble de celles et ceux qui animent cette vie de proximité, associations, commerçant·es, acteur·rices économiques.

Pour approfondir la dynamique de développement social des quartiers, nous orienterons notre action autour de trois grands axes :

- Favoriser et renforcer les solidarités
- Promouvoir l'intergénérationnel
- Développer la citoyenneté de proximité

Il s'agira pour les six années à venir de favoriser la cohésion sociale en renforçant la lutte contre les inégalités et l'accès aux droits. Un travail particulier sera mené sur le droit aux vacances pour tou·tes, l'accompagnement des publics vulnérables. Une attention particulière sera portée aux familles monoparentales et aux séniors, identifiés particulièrement dans l'analyse des besoins sociaux effectuée en 2019. La lutte contre la fracture numérique sera également un axe majeur de notre action. En lien avec les adjoint·es et délégué·es pilotes, la création d'épiceries sociales et solidaires, apportera une réponse nouvelle aux besoins sociaux.

En parallèle, nous impulserons des dynamiques de rencontres et promouvoir les échanges de services entre particuliers. A ce titre, nous mettrons l'accent sur l'accueil des nouveaux habitant·tes et acteur·rices, en accompagnement des mutations importantes de la commune. La poursuite du travail transversal avec l'adjointe déléguée à la prévention permettra également de mieux répondre aux besoins de tranquillité publique. Ces actions seront le ciment de la cohésion.

Enfin, nous renouvèlerons le dispositif « Prenez l'été », action phare d'animation et de loisirs pour le droit aux vacances en direction des toutes celles et ceux qui sont présent·es l'été, qui n'ont pas les moyens de partir en vacances. Nous réfléchirons à l'amélioration du dispositif, d'une part sur la diversification des activités, en particulier pour la culture et le sport, avec la mobilisation des partenaires et associations, à l'image de la participation de l'USMM. D'autre part, sur le niveau de l'offre en terme quantitatif pour répondre à l'ensemble des besoins. Les fêtes de quartier seront également repensées pour être plus ouvertes sur la ville en mettant les habitant·es au cœur de leur animation.

Dans cette perspective, les trois maisons de quartier qui maillent le territoire constituent un outil essentiel de notre action. Elles sont à la fois le réceptacle des politiques publiques locales en même temps que des productrices d'actions socio-culturelles, d'accès aux droits et aux solidarités. Nous voulons amplifier leur rôle, accroître leur visibilité et leur rayonnement dans et pour la vie de quartier.

Nous ferons une priorité de l'enjeu démocratique fondamental de l'appropriation par les habitant·es de leur fonctionnement. En ce sens, une réflexion devra être menée sur le travail transversal avec la conseillère déléguée à l'éducation populaire afin que cet objectif intègre les axes de travail des équipes éducatives. Leur localisation, parfois excentrée dans le quartier, peut générer des difficultés pour attirer les publics les plus éloignés. Nous réfléchirons donc à des modalités nouvelles d'actions pour y répondre, par exemple en les développant hors les murs.

Par ailleurs, plusieurs chantiers importants devront être entrepris dans le début de mandat : la rénovation de la maison de quartier Barbusse qui devra répondre aux besoins des habitant·es et s'imbriquer dans le futur quartier réaménagé ; le renouvellement des agréments CAF dont l'enjeu financier est évidemment fondamental pour permettre de maintenir des moyens à la hauteur des actions déployées.

Enfin, un travail particulier a été entrepris dans le quartier Stalingrad. La commune a récupéré un local pour y implanter un lieu d'accueil de proximité et de relais d'action publique. A travers la présence nouvelle de services publics dans ce quartier, nous voulons retisser du lien avec ses habitant·es.

L'ensemble de ce travail devra être mené en lien avec les élu·es référent·es de quartier, et avec l'adjointe pilote à la démocratie locale, pour que les exigences de démocratie de proximité consolident le lien social et assurent un mieux vivre ensemble.